

FINANCEURS

Pour le financement de votre formation vous pouvez vous rapprocher d'un organisme selon votre statut.

- AGEFIPH ANTILLES-GUYANE
- AGEFOS-PME
- CONSEIL GENERAL DE LA GUADELOUPE
- CONSEIL REGIONAL DE LA GUADELOUPE
- CONSTRUCTYS
- FAFSEA
- FONGECIF
- OPCALIA
- POLE EMPLOI
- UNIFORMATION
- UNIFAF

(Liste non exhaustive)

CONTACT

0590 81 97 10 / 0690 58 99 30

contact@karucom-formation.com

www.karucomformation.com



TP GESTIONNAIRE COMPTABLE et FISCAL

Formation diplômante inscrite au RNCP 6398

Code CPF 2314

TP GESTIONNAIRE COMPTABLE & FISCAL

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le (la) comptable gestionnaire est responsable de la tenue de la comptabilité et de la mise à disposition des informations de gestion dans les entreprises et organisations du secteur privé. L'emploi associe des activités d'exécution et de réalisation et de réalisation à des activités de conception, d'organisation, de conseil et parfois d'encadrement. Le (la) comptable gestionnaire assure la tenue de la comptabilité jusqu'aux opérations d'inventaire, réalise les travaux de paie courants et les travaux de fin d'exercice comptable, fiscal et social, ainsi que le traitement des données comptables en normes internationales et des données comptables en normes internationales et des travaux simples de consolidation.

VALIDATION

Obtenir un Titre professionnel de niveau III (diplôme à Bac+2) intitulé « Comptable Gestionnaire et fiscal » par le biais de la certification à l'issue de la formation.



CONTENU DE LA FORMATION

CCP 1 : ARRÊTER, CONTRÔLER ET PRÉSENTER LES COMPTES ANNUELS

Module 1. Réaliser l'arrêté des comptes : Evaluation de la valorisation de l'actif immobilisé, des éléments d'exploitation, des provisions pour risque et charges et les provisions réglementées, des régularisations des charges et produits

Module 2. Réviser et présenter les comptes annuels : Suivi juridique des sociétés - révision et présentation des comptes annuels

CCP 2 : ETABLIR ET CONTRÔLER LES DÉCLARATIONS FISCALES

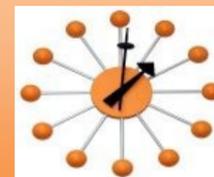
Module 3. Etablir et contrôler les déclarations périodiques : Déclaration de la TVA et contrôle - Réalisation et paie de la TVA

Module 4. Etablir et contrôler les déclarations fiscales annuelles : Appropriation des principes et méthodes ; Détermination des éléments du résultat fiscal et du résultat fiscal soumis à l'IS

CCP 3 : - METTRE EN OEUVRE DES OUTILS D'ANALYSE ET DE PRÉVISIONS DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

Module 5 : Analyser les états de synthèse : analyse du compte de résultat et du bilan de l'entreprise

Module 6 : Etablir des prévisions financières : Réalisation des prévisions à court terme et à moyen terme



Durée : 550H en formation
3 demi-journées / semaine
EN FOAD

PUBLIC

Demandeur d'emploi, salariés dans le cadre d'un Compte Personnel de Formation ou du plan de formation de l'entreprise, en contrat de professionnalisation

PRE-REQUIS

Disposer du niveau BAC. Avoir une expression écrite et orale correcte. Utiliser l'outil informatique Qualité d'ordre de rigueur, d'organisation, le sens des responsabilités d'aptitude à communiquer faire preuve de discrétion et de confidentialité.

Formation de niveau IV en comptabilité

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants doivent être capables de :

- Organiser et réaliser les travaux courants de comptabilité
- Organiser et réaliser les travaux d'inventaire et l'arrêté des comptes
- Etablir la paie et les déclarations sociales
- Etablir les déclarations fiscales périodiques
- Préparer les actes de secrétariat juridique des sociétés commerciales
- Préparer les retraitements comptables pour l'information interne et externe et la consolidation
- Analyser le compte de résultat de l'entreprise
- Analyser le bilan de l'entreprise
- Etablir la trésorerie prévisionnelle et les autres budgets